



Le COMMUNICATEUR



PROPOS DU MAIRE

Face à l'aventure inflationniste qui nous est imposée, j'estime que l'an 2023 sera une bonne occasion pour renforcer les initiatives mises en place durant la dernière année. Bien sûr, les dépenses seront ciblées de manière à s'en tenir à l'essentiel. Vous trouverez dans les pages de ce journal quelques tableaux illustrant les éléments principaux qui se rattachent au budget 2023.

C'est dans cette perspective que le conseil s'est penché sur le plan triennal d'immobilisations de la municipalité afin de reporter dans le temps certains projets. Ainsi, l'année 2023 ne comportera qu'un traitement de surface de la route Berthiaune et de l'asphaltage rue Gagnon. Les travaux de réfection de la route Paquin sont reportés pour 2024 et la réfection de la route Lefebvre pour 2025. Bien sûr, nous sommes également en attente de la dernière phase du procès touchant le dossier de la pyrrhotite qui perdure depuis quelques années déjà et qui suit toujours son cours chez la firme Lambert Therrien. Si nous jugeons de l'étendue actuel des délais, l'issue de ce procès pourrait alors nous inciter à procéder à la reconstruction de notre usine d'eau potable à l'année 2024, ce qui a été résolu d'indiquer au plan d'immobilisations.

Voilà donc les vues du conseil face à l'année qui débute. Les membres du conseil demeurent disponibles en tout temps afin de répondre à vos questions.

En terminant, au nom du conseil, je vous souhaite une très belle année 2023 empreinte de santé, de paix et de bonheur.

Bernard Thompson



Merci !



L'équipe du Noël du Pauvre souhaite vous dire un énorme MERCI !

Votre générosité et votre engagement ont permis à plusieurs familles d'ici de bénéficier d'un beau temps des fêtes.

De plus, nous souhaitons remercier grandement les bénévoles sans qui le Noël du Pauvre à Hérouxville ne serait pas possible.

Merci également aux élèves de l'école Plein Soleil qui ont amassé un grand nombre de denrées à distribuer.

Merci à tous et à l'année prochaine !



Lors de la séance du 13 et 21 décembre 2022 le conseil a abordé - les sujets suivants:

- Approbation du budget de l'Office d'habitation municipal (OMH) au montant de 1748 \$.
- Contribution de 100 \$ à l'initiative 'Boîtes à cadeaux' pour offrir un présent aux enfants démunis.
- Présentation et avis de motion déposé concernant le règlement de taxation pour l'année 2023.
- Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2023.
- Paiement des sommes liées à l'adhésion 2023 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).
- Prolongation par la Corporation de développement d'Hérouxville (CDH) du programme domiciliaire offrant à tout propriétaire d'une maison unifamiliale neuve de bénéficier d'un allègement de taxes à raison de 1000 \$ annuellement pendant quatre ans.
- Approbation du budget 2023 de la Régie des incendies du Centre Mékinac au montant de 104, 532.708 \$.
- Approbation des quotes-parts à verser à la MRC de Mékinac pour l'année 2023, soit la somme de 193,232.00 \$ incluant l'hygiène du milieu.
- Appui d'une demande de soutien financier de 3800 \$ à être versé aux Premiers répondants de la municipalité pour l'achat de matériel d'urgence.
- Adoption du règlement 203-2022-01 modifiant le règlement de zonage 203-2011.
- Approbation d'une recommandation de paiement au montant de 60 514.30 \$ touchant les travaux de voirie liés aux rues Saint-Pierre, Goulet, de l'Église et du Couvent.
- Approbation d'une recommandation de paiement au montant de 58 050.21 \$ touchant les travaux de voirie effectués au Chemin de la Grande-Ligne.
- Autorisation des demandes présentées à Service Canada pour l'obtention de subventions pour les projets d'été.
- Approbation de l'adhésion de la MRC des Chenaux à la Cour municipale de la MRC de Mékinac.
- Report de l'entente concernant le partage d'une ressource en classement des archives municipales.

- Nomination de M. Yvan Bordeleau, membre du conseil, afin de siéger au conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre Mékinac.
- Appui au conseil d'administration du Domaine Tavibois dans le but qu'il obtienne une subvention issue d'un programme gouvernemental.
- Approbation d'une résolution touchant la libre circulation d'embarcations sur le cours d'eau Petite Mékinac.
- Approbation par le conseil de procéder à l'échange de terrains au projet domiciliaire de la route Paquin.
- Approbation d'une aide financière de 200 \$ à «l'Autoroute du Bonheur».
- Présentation et adoption du Budget 2023.
- Présentation du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023-2024-2025.
- Adoption du règlement 264-2022 fixant les taux de taxes de l'année 2023 ainsi que les conditions de perception.

Prendre note que l'ordre du jour des séances du conseil apparaît les jours précédant la séance au site internet de la municipalité et que vous y trouverez également les procès-verbaux des délibérations passées. Les séances se tiennent le deuxième mardi du mois à 19H30 à la salle municipale située au 1060 Saint-Pierre.

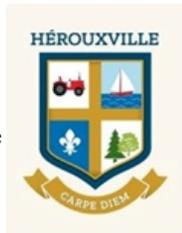
Votre conseil :

Yvan Bordeleau, Helene Gilbert, Michel Tremblay, Diane Jacob, Véronique Doucet, Isabelle Clément.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

Hérouxville, le 21 décembre 2022



Établir le budget 2023 est devenu un exercice très difficile pour la majorité des municipalités du Québec alors que l'inflation atteint des sommets jusqu'ici inégalés.

Depuis janvier 2022, le coût de la vie aura augmenté beaucoup plus rapidement que notre capacité de payer. Aujourd'hui, il en coûte plus cher à tous, municipalité y compris, pour maintenir un niveau de services acceptable.

De manière générale, l'économie aura bouleversé les attentes de chacun. La hausse subite des taux d'intérêts et l'indice des prix à la consommation en sont les meilleurs exemples.

D'une part, les prévisions budgétaires 2023 démontrent hors de tout doute combien l'impact négatif demeure majeur lorsqu'on s'attarde à de nombreux exemples de hausse de coûts. Je vous en énumère donc quelques-uns :

Rémunération des élus: + 6,7 % (IPC 2022), Assurances, entretien, services juridiques: + 26.2 %, Régie des incendies: + 10,37 %, Services de la voirie incluant l'essence et le diésel: 25.22 %, Assainissement des eaux incluant les fosses septiques : 29.22 %, Égouts : 77.97 % dont 33 % de la hausse est attribuable au seul rejet de lingettes, torchons et autres via les égouts plutôt que de les jeter à la poubelle.

D'autre part, ce qui nous fait très mal dans ce budget demeure le traitement des matières résiduelles. En effet, nous subissons ici une hausse de 51 % en comparaison de 2022. La hausse est attribuable à la réglementation gouvernementale élaborée par le ministère de l'environnement nous obligeant à introduire le bac brun dans les collectes sélectives. Les méthodes de collecte et de traitement des déchets, des matières recyclables et des matières organiques associées aux bacs noirs, bleus et bruns feront donc monter en flèche les coûts de gestion. Énercycle, gestionnaire du traitement des matières résiduelles n'avait aucun autre choix que de nous refiler cette facture. Afin de soulager quelque peu les contribuables, ce conseil a cependant consenti à ce que l'achat du bac brun soit assumé par la municipalité à même les surplus non affectés.

Notons également qu'au chapitre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, que nous constatons une hausse budgétaire de 14 %. Le soutien au développement domiciliaire ainsi que l'aide apportée à la Corporation de développement de Hérouxville augmente d'environ 14 %. Aussi, au chapitre des loisirs, la municipalité a récemment procédé à l'embauche d'une technicienne en loisirs, ce qui représente pour 2023 un investissement total de 58, 333\$ incluant 7 100\$ pour les frais liés à l'exploitation du centre des loisirs.

Maintenant, parlons de l'entente survenue en novembre dernier touchant la convention collective 2022-2026 des employés. Il était clair qu'un rattrapage salarial était

nécessaire afin d'assurer une certaine équité à travers les villages de la MRC et aussi amoindrir les effets négatifs de l'inflation sur leur pouvoir d'achat. Le conseil a donc consenti à une augmentation de 6 % de 'rattrapage' et d'un supplément de 2 %, soit la valeur de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2022.

Voilà autant d'exemples démontrant toute la difficulté d'équilibrer les revenus et les dépenses. Il est donc entendu que l'année 2023 en sera une sous le signe de l'austérité. La direction et le conseil ont donc convenu de tenir toute dépense à son minimum pour la prochaine année.

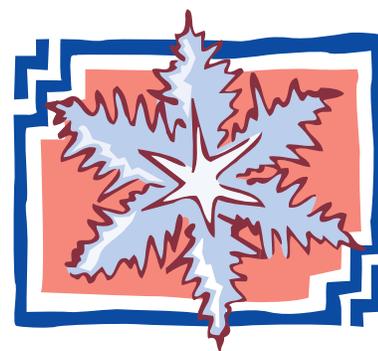
Financement : baisse de 16 % des dépenses d'investissement.

Le budget 2023 sera donc de 2 317 736 \$. Une somme de 37 292 \$ sera transférée du surplus non affecté afin de diminuer l'impact de la hausse de taxes. Par rapport à l'an dernier, le budget augmente donc de 229 279 \$ soit de 11 %.

Afin d'équilibrer les comptes de taxe, il s'avère nécessaire de réviser à la hausse le taux de taxation, le faisant passer de 0.87 \$ à 0,89 \$ du 100\$ d'évaluation. Quant à la hausse moyenne de taxation, elle sera de 6,4 % pour l'année 2023. Il est à noter que la valeur moyenne des logements suivant le rôle d'évaluation s'établissait à 144 618 \$ en 2022 soit une hausse de 3,8 % par rapport à 2021. Cette valeur devrait demeurer la même pour la majorité des contribuables car notre dernier rôle d'évaluation ne tenait pas compte de la variable liée à la valeur du marché.

En terminant, j'invite la population à consulter la documentation qui sera prochainement disponible au site internet de la municipalité. Les différents tableaux composant ce budget seront également retranscrits au prochain journal municipal.

Merci de votre attention,
Bernard Thompson, maire



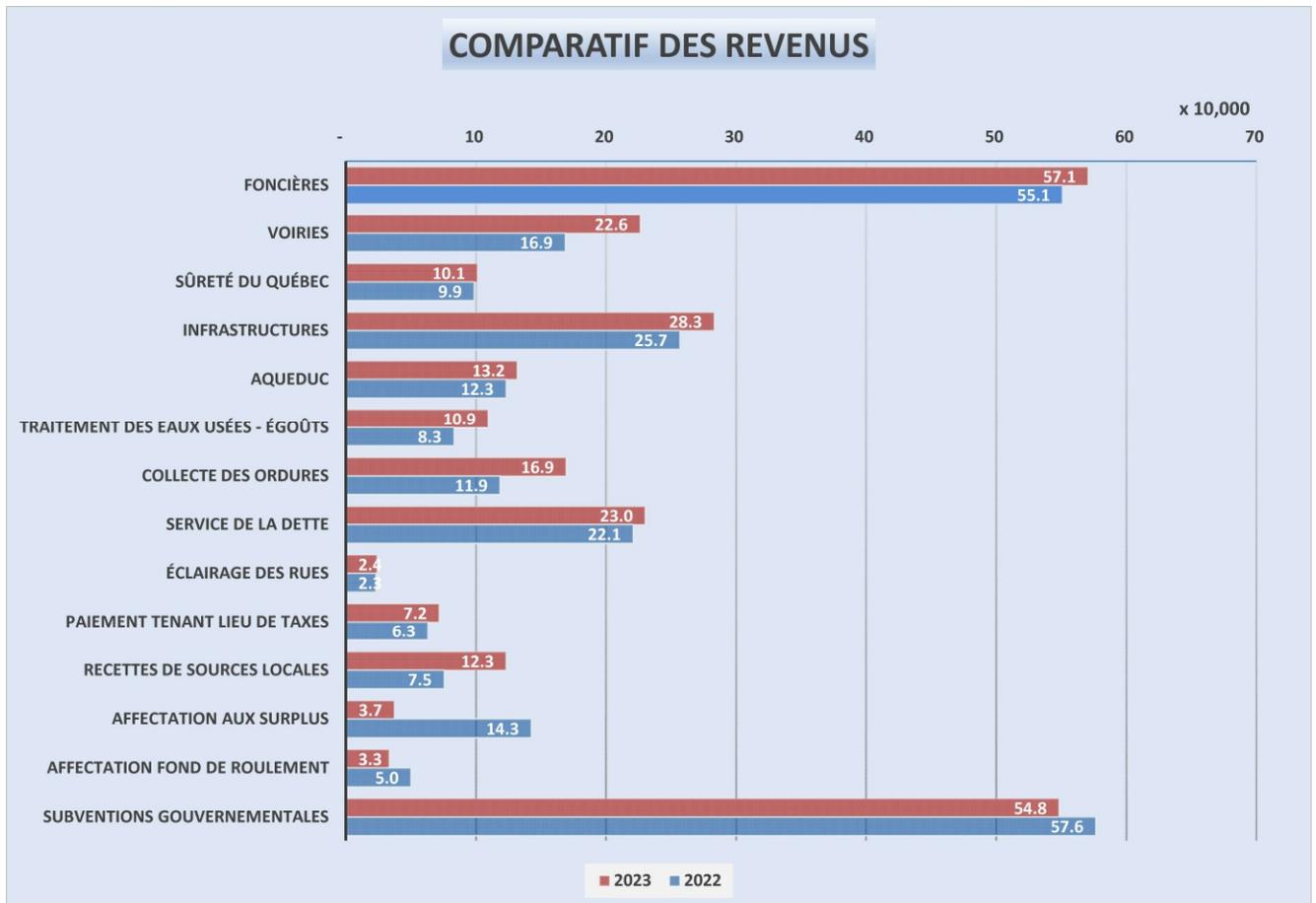
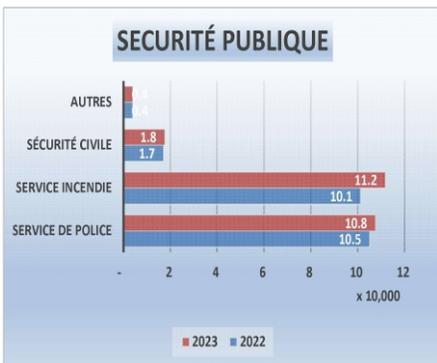
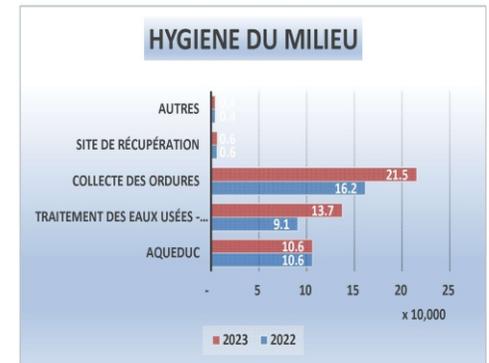
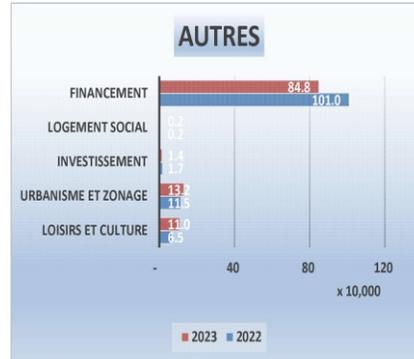
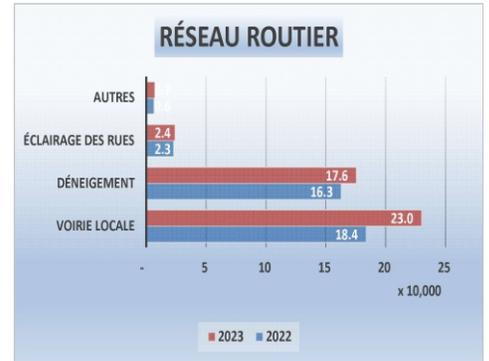
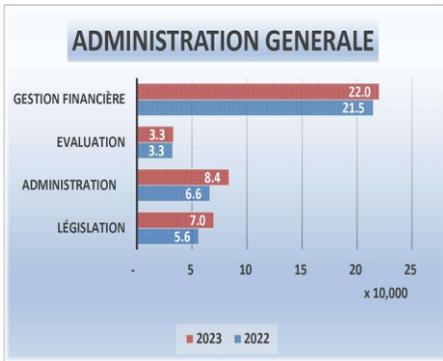
location de chalets
salles de réception
journées plein air

14, CHEMIN DOMAINE TAVIBOIS
HÉROUXVILLE (QC) G0X 1J0

418-365-6913 www.tavibois.com

TARIFICATION			
	2022	2023	
LUMIÈRES DE RUES	44.57	46.24	3.7%
ORDURES MÉNAGÈRES			
Commerces	309.87	441.61	42.5%
Logements	154.94	220.80	42.5%
Fermes	464.81	662.41	42.5%
Chalets	77.47	110.40	42.5%
EGOUT-VILLAGE	209.94	227.76	8.5%
ÉGOUT - SECTEUR LAC			
Logements	98.27	108.67	10.6%
Service de la dette	979.21	975.68	-0.4%
EAU-VILLAGE ET LAC			
Rendez-vous familial	1780.00	1937.65	8.9%
Logements	136.92	149.05	8.9%
Chalets	68.46	74.53	8.9%
Commerces	273.84	298.10	8.9%
Fermes	410.76	447.15	8.9%
Service de la dette	66.89	66.04	-1.3%
EAU-RANG SUD			
Résidences	263.46	211.54	-19.7%
Fermes	790.38	634.62	-19.7%
Service de la dette			
Résidences	58.56	128.85	120.0%
Fermes	175.67	386.54	120.0%
VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES			
Chalets	52.50	82.50	57.1%
Résidences	105.00	165.00	57.1%
CALCUL DE LA TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
	¢	¢	
Taxe foncière	0.4488	0.4490	
Voirie locale	0.1373	0.1783	
Sûreté du Québec	0.0804	0.0796	
Station de pompage	0.0095	0.0094	
Place Durocher	0.0057	-	
Rang St-Pierre	0.0888	0.1298	
Amélioration locale	0.0598	-	
Amélioration locale Lac	0.0297	0.0347	
Loisirs	0.0140	0.0112	

	2022	Budget 2023	
DEPENSES			
ADMINISTRATION GENERALE			
Législation	56,073	70,083	25.0%
Administration	66,277	83,627	26.2%
Evaluation	32,521	33,149	1.9%
Gestion financière	214,733	220,262	2.6%
SECURITE PUBLIQUE			
Service de police	105,165	107,691	2.4%
Service Incendie	101,325	111,833	10.4%
Sécurité civile	17,067	17,702	3.7%
Autres	4,000	4,000	0.0%
RESEAU ROUTIER			
Voie Locale	183,738	229,968	25.2%
Déneigement	162,833	175,629	7.9%
Éclairage des rues	23,000	24,000	4.3%
Autres	6,477	7,007	8.2%
HYGIENE DU MILIEU			
Aqueduc	106,123	106,150	0.0%
Traitement des eaux usées - égouts	90,687	137,120	51.2%
Collecte des ordures	161,556	215,185	33.2%
Site de récupération	6,105	6,462	5.9%
Autres	4,000	4,000	0.0%
LOISIRS ET CULTURE			
Loisirs	49,966	94,693	89.5%
Bibliothèque	15,225	15,344	0.8%
URBANISME ET ZONAGE			
Urbanisme	72,202	81,392	12.7%
Développement	42,790	50,267	17.5%
LOGEMENT SOCIAL			
	1,760	1,798	2.2%
IMMOBILISATIONS			
	17,000	14,000	
FINANCEMENT			
	1,009,826	848,225	-16.0%
TOTAL DES DEPENSES	2,550,449	2,659,587	4.3%
REVENUS			
TAXES			
Foncières	550,738	570,595	3.6%
Voies	168,519	226,208	34.2%
Sûreté du Québec	98,665	101,191	2.6%
Infrastructures	256,658	283,280	10.4%
Aqueduc	123,123	131,750	7.0%
Traitement des eaux usées - égouts	82,988	109,364	31.8%
Collecte des ordures	118,527	169,357	42.9%
Service de la dette	220,852	230,063	4.2%
Éclairage des rues	23,000	24,000	4.3%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES			
	63,018	71,764	13.9%
RECETTES DE SOURCES LOCALES			
	75,430	123,230	63.4%
AFFECTATION AUX SURPLUS			
	142,507	37,291	
AFFECTATION FOND DE ROULEMENT			
	50,000	33,254	
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES			
	576,424	548,240	-4.9%
	2,550,449	2,659,587	



OÙ CONSULTER

Avant de consulter, on se soigne à la maison



Maxime et Timothé sont malades

- Dans la plupart des cas, les virus se soignent à la maison.
- Des fiches conseils sont disponibles sur le site Web ciusssmq.ca/vousetesmalade
- Le pharmacien peut prolonger une prescription, suivre ou ajuster un traitement.

Besoin de consulter pour un problème de santé mineur (Votre vie n'est pas en danger, mais vous devez consulter)



Marie et Alice n'ont pas de médecin de famille

Pour obtenir une consultation, elles doivent contacter le :

811, option 3

Pour s'inscrire à la liste pour obtenir un médecin de famille, elles doivent contacter le :

1 844 313-2029, option 2
ciusssmq.ca/cliniquemedicale

Zoé et Elliot ont un médecin de famille

Ils doivent contacter leur GMF ou leur clinique médicale qui offrent des plages de dernière minute.

Prendre connaissance des coordonnées et des heures d'ouverture :

Besoin de consulter pour un problème psychosocial



Si Hélène ou Jake vivent une des situations suivantes, ils doivent téléphoner à Info-Social :

- Anxiété;
- Stress;
- Idées suicidaires;
- Violence conjugale;
- Problème de consommation (alcool et drogue).

Info-Social 811, option 2

Besoin de consulter pour une urgence

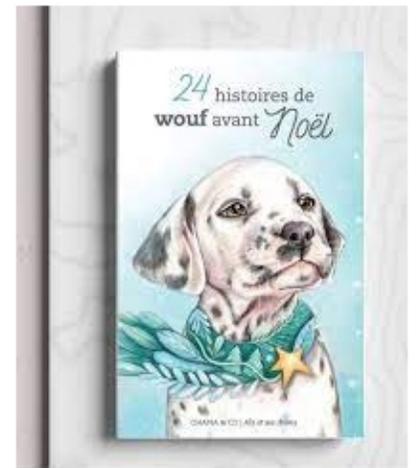
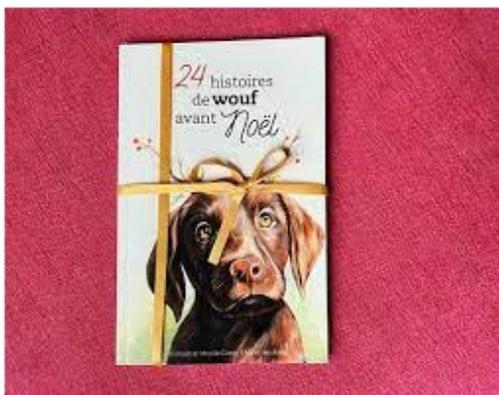
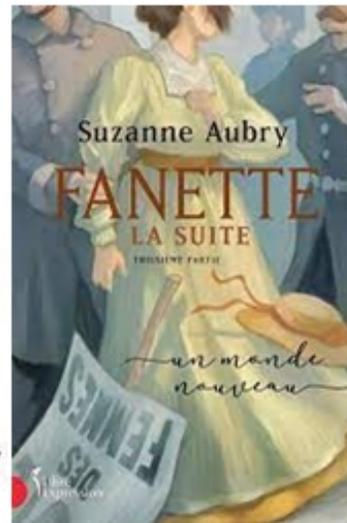
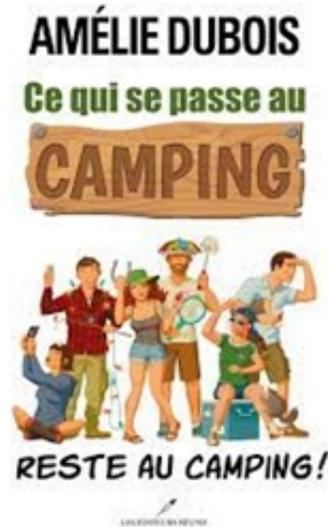
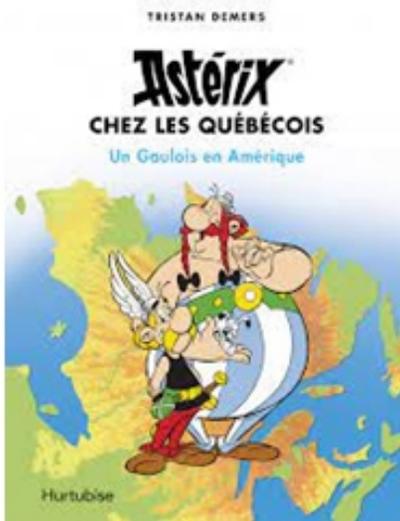


- Votre vie est en danger ou vous avez besoin de soins urgents;
- Difficulté à respirer, sensation d'étouffement ou d'empêchement de parler;
- Bébés de 3 mois et moins avec température rectale ≥ 38 degrés Celsius;
- Bébés de 3 à 6 mois et température rectale ≥ 39 degrés Celsius.

911 ou Urgence

Pour un problème de santé mineur, contactez Info-Santé au 811, option 1 pour recevoir les conseils d'une infirmière.

Bibliothèque Municipale de Hérouxville
La Source
Nouveautés de janvier



Horaire

Mardi de 13h à 15h et mercredi de 17h30 à 19h30

CONCOURS LOCAL

Du 1er novembre 2022 au 14 février 2023
À GAGNER

1er prix; une liseuse Kobo

2 ème prix; carte cadeau de la Librairie Poirier de 50\$

3 ème prix; 2 cartes cadeaux de la Librairie Poirier de 25\$

Chaque visite à la bibliothèque = 1 chance de gagner

(limite de 1 coupon / personne / jour d'ouverture)

TIRAGE le mercredi 15 février 2023 à 18h00

PASTORALE HÉROUXVILLE

M eilleurs vœux de la paroisse Saint-François

Au nom de toute l'équipe de la Pastorale et des jeunes, nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année, pleine d'amour, de paix, de bienveillance, de foi et d'unité! Jésus est venu sur terre pour nous partager son amour afin que nous nous aimions les uns les autres comme Il nous a aimés et comme Il nous aime toujours.

Noël

La fête de Noël du 16 décembre, en collaboration avec le service des loisirs de la municipalité a remporté un franc succès. Un superbe concert classique de chansons de Noël nous a été offert par la famille Tessier. Un grand merci à tous!

La tempête n'a pas empêché la célébration de la messe de Noël dans notre paroisse. L'électricité est revenue juste à temps pour la préparation de l'église.

Félicitations aux trois jeunes paroissiens, Rosalie Boucher, Rafaël Normandin et Laurence Normandin qui ont fait les lectures lors de la célébration. Les paroissiens ont bien apprécié.

Épiphanie

L'Épiphanie, n'est pas seulement une ville dans Lanaudière... Le site Croire nous explique la signification chrétienne « L'Épiphanie, que beaucoup aiment appeler la Fête des rois, est étymologiquement la fête de la manifestation de Dieu aux hommes, en la venue de Jésus. En Occident, on célèbre l'adoration des mages. Fèves, galettes et couronnes égayent la fin des repas. On a longtemps fêté l'Épiphanie le 6 janvier, douze jours après Noël. En raison de son importance, on préfère la fêter aujourd'hui le dimanche le plus proche. La tradition populaire s'est davantage attachée aux mages venus d'Orient, Melchior, Balthazar et Gaspard. Ils manifestent le caractère universel du salut apporté par le Christ et de nombreux diocèses organisent ce jour-là ou un jour proche, une « fête des Peuples » à laquelle ils invitent les chrétiens de toutes origines à célébrer ensemble l'eucharistie et partager un repas ».

<https://croire.la-croix.com/Les-formations-Croire.com/Histoire-de-l-Eglise/Nos-belles-traditions-de-Noel/Epiphanie-et-galette-des-rois/Les-coutumes-de-l-Epiphanie>

Faites-vous la galette des rois? Nous vous invitons à partager vos recettes et photos de cette tradition avec nous sur notre page Facebook « Pastorale de Hérouxville »

Les fêtes de Saint Tite et de Saint Timothée

Saviez-vous que Tite et Timothée étaient tous les deux des missionnaires qui ont connu et suivi l'enseignement de l'apôtre Paul? Le site le jour du Seigneur nous raconte cette grande amitié des trois saints.

« Dans le sillage de la lumière du Christ se manifestant à saint Paul sur la Route de Damas, retrouvons deux des plus proches coopérateurs de l'Apôtre des nations, saint Tite et saint Timothée.

Tite était un païen converti par Paul. Homme de caractère, il avait le double charisme de l'organisation et de la réconciliation. Paul lui confiera plusieurs missions de paix dans la jeune communauté turbulente de Corinthe. Envoyé par l'Apôtre avec ses directives pastorales - c'est la "Lettre à Tite" -, celui-ci gouvernera avec sagesse l'Église de l'île de Crète.

Quant à **Timothée**, il fut toujours le plus proche compagnon de mission de saint Paul. Dans ses deux "Lettres à Timothée", on trouve les accents bouleversants de cette amitié entre un père et son fils spirituel et de leur amour passionné pour le Christ. Converti par Paul en Asie mineure, Timothée est avec lui en tous ses voyages missionnaires, de Jérusalem à Rome. Paul lui avait confié l'importante Église d'Éphèse et son testament suprême : "Souviens-toi de Jésus Christ ressuscité d'entre les morts... Il est notre salut, notre gloire éternelle" (Timothée 2. 8-10). Le prénom Timothée vient du grec "Theos" Dieu.

» <https://www.lejourduseigneur.com/saint/saints-tite-et-timothee>

Ils partagent le même jour de fête sainte, le 26 janvier.

Catéchèse

Plusieurs jeunes ont participé à trois rencontres sur le thème de l'Avent où ils ont appris l'histoire de la naissance de Jésus. Leurs coloriages égayent l'entrée de l'église. De plus, ils ont préparé des cartes de Noël qu'ils ont fait parvenir à plusieurs aînés de la paroisse.

Les rencontres pour les sacrements commenceront au début du mois de février.

Articles religieux

Plusieurs objets religieux, tels crucifix, chapelets, livres et autres, sont maintenant disponibles à l'arrière de l'église. Venez vous procurer un cadeau de baptême ou de fête pour un de vos proches.

Si vous possédez des objets religieux que vous voulez donner, veuillez contacter Mme Diane St-Amant au 418-365-6670 ou Mme Claudette Bédard au 418-365-3214.

Nicole Guthrie Roland



CONTE DE NOËL



Félicitations et un énorme merci à madame Isabelle Germain ainsi qu'aux élèves de sa classe et à «Grand-Mère», Carole Hubert Ruel, pour le merveilleux conte de Noël!

Surtout merci à tous ceux, 105 personnes, petits et grands, qui ont participé à cette activité.

Rendez-vous pour le prochain conte de St-Valentin le samedi 11 février 2023 à 10h00, inscriptions au 418-365-7337.

NÉCROLOGIE

Le 1er janvier 2023

Mme Gabrielle Ayotte est décédée à l'âge de 95 ans, épouse de Feu M. Philippe Ayotte, demeurant à Shawinigan, autrefois de Hérouxville.

LES PETITES ANNONCES

Recherche réfrigérateur (pas trop gros), fonctionnant bien.
Roger Lefebvre 418-365-5981.



INFO ÉQUIPE

Le Communicateur

Est une revue d'informations publiée 12 fois par année par la Corporation de Développement de Hérouxville.

Coordination et mise en page

Céline Mongrain.

Collaboratrices et collaborateurs

Équipe du Noël du Pauvre, Denise Cossette, Ariane Garceau, Nicole Guthrie Roland, Julie l'Heureux, MRC de Mékinac, Municipalité de Hérouxville et Bernard Thompson.

Impression

Céline Mongrain, au bureau municipal publication en 650 copies.

Droits et responsabilités

Toute reproduction du contenu est permise à condition d'en préciser la source. Les articles n'engagent que la responsabilité et l'opinion de leurs auteurs (es). L'équipe se réserve le droit d'abrégier les textes, ainsi que de les publier ou non.

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec, ISSN Canada 1196-748X, premier trimestre, 2023.

APHA Mékinac



301 rue St-Jacques
Ste-Thècle #210
418-289-3630
www.apham.org

L'APHA Mékinac a pour mission de :

Regrouper, soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informar et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Calendrier des activités : Janvier 2023

Mercredi 18	Activités régulières (viactive, soupe de l'amitié, jeux ...)
Jeudis 19	Cuisine collective
Mercredi 25	Conférence sur l'anxiété suivi d'un dîner fraternel.
Vendredi 6	Quilles en soirée (pour les inscrits)